



NUMÉRO SPÉCIAL

Réunion Nationale

“Semences & Distribution Agricole : Une Stratégie d’Avenir”

C’est dans le cadre verdoyant des salons du Tir aux Pigeons, situé dans le Bois de Boulogne, à deux pas de la Porte Maillot, que les professionnels des semences et de la distribution se sont réunis le jeudi 27 mai 2010.

Plus de 130 personnes ont répondu à l’invitation du Gnis et de ses partenaires, la Fédération du négoce agricole et Coop de France métiers du grain, pour une matinée de débats avec des intervenants de marque, sur le thème « Semences & Distribution Agricole : Une Stratégie d’Avenir ».

Une journée pour échanger sur les solutions apportées par les semences certifiées de céréales et ainsi pour répondre aux défis de l’agriculture de demain.





« Les coopératives sont engagées plus que jamais dans la filière semences »

C'est avec fierté que Coop de France métiers du grain a accepté d'être partenaire de cette journée consacrée aux

semences, a souligné Hubert Grallet en introduction.

L'implication des coopératives dans la filière semences n'est plus à démontrer, que ce soit dans la sélection, la multiplication ou la distribution. Leur mission de commercialisation les rend particulièrement sensibles à l'adaptation des variétés aux demandes du marché. Et les termes « stratégie », « avenir » et « innovation » sont particulièrement bien adaptés pour parler du secteur semencier.

« Sélectionner aujourd'hui, c'est anticiper les enjeux qui seront les nôtres dans dix ans. »

Enjeux économiques bien sûr, mais aussi de plus en plus, enjeux sociétaux et environnementaux. Pour l'agriculture, le caractère stratégique de la création variétale exige un effort de recherche et d'innovation permanent, dans lequel la génétique a toute sa place.

Dans ce contexte, le recours à la semence certifiée n'est certainement pas un investissement superflu !

L'agriculture française dans une économie mondialisée : risques et opportunités

par **Jean-Marc Daniel**, Economiste et Professeur à l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris.

Jean-Marc Daniel est un économiste qui se présente comme non spécialiste du domaine agricole. Il propose d'aborder la question des enjeux économiques liés au monde agricole à travers une approche macroéconomique.



« Quand la spéculation tourne autour du thé, c'est qu'elle va se porter ensuite sur l'or puis sur les trois matières premières phares que sont le pétrole, le charbon et le blé »

La crise a débuté en 2007 par une crise financière. Jusque-là, le monde fonctionnait selon une organisation reposant notamment sur la suprématie monétaire américaine et sur le fait que la croissance économique était liée à la capacité du monde agricole à dégager de la main d'œuvre pour le développement de l'industrie. De nos jours, l'exode rural à gérer est celui de la Chine.

« La crise est liée à la volonté américaine de supprimer un certain nombre de bulles et notamment la bulle immobilière. »

Le système économique fonctionne aujourd'hui sur une création permanente de monnaie qui conduit d'une part, à la création de richesses et d'autre part, à de l'inflation. Celle-ci prend actuellement la forme de bulles, c'est à dire d'explosions de prix, dans des secteurs assez ciblés.

« La crise a effacé les années de croissance. »

D'une crise financière, on est ensuite passé à **une crise économique** à partir de 2009.

La déflation, avec en particulier une chute du prix des matières premières, s'est associée à une chute de la production. Elle s'explique par un phénomène de destockage. La crise a effacé les années de croissance aussi bien aux Etats-Unis qu'en France. La nouvelle crise en cours est liée à la dette publique.

2010 est une année paradoxale : la déflation s'arrête et les prix commencent à bouger, avec une spéculation qui s'installe sur les produits agricoles, tels que le café, le cacao ou le thé.

« Pour sortir de la crise, les entreprises doivent reconstituer leurs marges en investissant. »

Le véritable enjeu pour la reprise de la croissance est que les entreprises puissent reconstituer leurs marges pour investir. C'est ce qui s'est passé aux Etats-Unis, mais pas encore en France.

Il y a des réserves dans l'économie mondiale du fait de la présence de marge de progression dans le domaine du progrès technique et de l'innovation. La microbiologie et les nanotechnologies constituent des sources de croissance pour demain.

« Les spéculations sur le blé vont elles continuer ? »

s'interroge **Isabelle Gounin-Levy**, journaliste à LCI, animatrice des débats

Jean-Marc Daniel répond que sur le secteur agricole, il y a une séquence historique qui revient toujours : quand la spéculation tourne autour du thé, c'est qu'elle va se porter ensuite sur l'or puis sur les trois matières premières phares que sont le pétrole, le charbon et le blé.

« On peut donc supposer que le prix du blé va augmenter, dans les 6 mois à un an ». A noter que la spéculation ne pourra se déployer qu'après avoir disposé d'une information sur le niveau réel des récoltes.

Le prix des intrants va augmenter aussi, car il est lié à l'économie du pétrole. Mais les opérateurs publics américains veilleront à ce que le prix du pétrole ne monte pas trop.

Table ronde : la distribution agricole face aux enjeux stratégiques de la filière céréalière

La première table ronde a réuni messieurs **Stéphane Le Foll**, Député européen ; **Rémi Haquin**, Président du conseil spécialisé céréales de FranceAgriMer ; **Didier Nédélec**, Directeur d'InVivo marchés des grains ; **Bernard Valluis**, Président délégué de l'Association nationale de la meunerie française (ANMF).

> Pour s'en sortir, la politique agricole doit s'inscrire dans un grand projet orienté sur la question alimentaire et environnementale.

Pour **Stéphane Le Foll**, la question de l'agriculture est indissociable de la problématique alimentaire. En effet, plus d'un milliard de personnes souffrent de sous-nutrition à l'échelle mondiale, dont 18 millions en Europe. Or, la tension sur le marché agricole est forte et n'est pas totalement maîtrisée, malgré les alertes de la FAO.



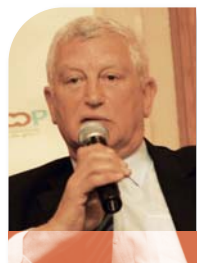
> Demain les grandes zones de production agricole, dont l'Europe, auront une responsabilité pour nourrir les pays méditerranéens.



Didier Nédélec souligne que si l'on peut compter sur une démographie européenne relativement stable, il faut s'attendre à une croissance forte dans la région sud méditerranéenne, où la disponibilité en eau n'est pas extensible. De ce fait, ces pays ne pourront développer leur agriculture et nourrir tout le monde.

> La volatilité des prix des produits agricoles est plus importante que jamais.

Les agriculteurs vivent le contexte actuel comme une situation fragile avec une visibilité quasi nulle, constate **Rémi Haquin**. Après trente ans durant lesquels les objectifs étaient clairs, on se trouve dans une phase d'incertitudes.



> La recherche est indispensable pour développer des produits adaptés à la demande.

Du point de vue des industriels, le marché européen des céréales est abondant, avec la présence de produits de qualité, grâce au travail de l'interprofession, a rappelé **Bernard Valluis**.

En ce qui concerne les semences, l'organisation de la collecte et de la mise en marché, il est important que la recherche variétale puisse apporter les qualités recherchées par les meuniers. Les critères principaux sont : un taux de protéine important ; une extensibilité des pâtes ; des critères sanitaires conformes à la réglementation européenne ; des critères environnementaux tels que la moindre utilisation d'intrants. Les variétés doivent être plus tolérantes aux agressions extérieures tout en conservant de hautes qualités par rapport aux besoins des clients.



> 47% des productions emblavées pour la récolte 2010 font partie des variétés BPMF.

Un travail avec les semenciers, le CTPS et Arvalis, est en cours pour sélectionner des variétés déclarées « **Bonnes pour la meunerie française** » (BPMF). Après cette première phase, un deuxième niveau de sélection plus élevé a été réalisé sur les quatre catégories de blé panifiable, blé biscuitier, blé de force et blé biologique, pour arriver à une liste de variétés recommandées. A ce jour, 47% des productions emblavées pour la récolte 2010 font partie des variétés recommandées par la meunerie. Cette démarche est le signe d'un effort commun important de la part de l'ensemble de l'interprofession pour faire coïncider les critères technologiques du marché, les conditions de mise en œuvre de la filière semences et de la production.

> La France figure aujourd'hui au premier plan européen pour la production de céréales : et demain ?

La question est de savoir comment la filière pourra s'inscrire demain dans une demande intégrant de nouveaux critères, notamment environnementaux tout en restant au premier plan. Les semenciers, comme les autres acteurs de la filière, doivent avoir une démarche systémique et globale qui permet de combiner différents facteurs selon **Stéphane Le Foll**. Les itinéraires techniques à base de traitements phytosanitaires sont aujourd'hui remis en cause par les consommateurs. Il faudra donc s'orienter vers des solutions alternatives.

> Le progrès génétique, un atout pour prendre en compte les nouveaux enjeux.

Le progrès génétique sur les semences constitue l'avenir du maintien, voire de l'amélioration, des rendements précise **Didier Nédélec**. L'ANMF participe avec les autres professionnels au débat sur la VATE (valeur agronomique, technologique et environnementale) qui permet de mieux tenir compte de la pression environnementale dans le domaine de la création variétale.

« Il faut toutefois prendre garde à ne pas rêver des solutions qui ne trouveraient pas de débouchés » souligne **Bernard Valluis**. Il doit y avoir un compromis à trouver entre la question environnementale, qui est sur le point d'être intégrée dans les critères d'inscription ; les besoins exprimés par l'ensemble de la filière, y compris le consommateur final qui recherche un produit sain avec de bonnes qualités nutritionnelles et les conditions technologiques et économiques dans lesquelles il est possible de travailler.

> La question de la traçabilité doit être mieux développée au sein de la filière.

En aval, il existe un point qui n'a pas été encore assez travaillé, celui de la traçabilité. Celle-ci permet de rendre lisible la qualité des produits tout au long de la filière. La création de cahiers des charges constitue un bon outil pour progresser dans ce domaine.

Un exemple de l'utilisation de la semence certifiée, dans le marché du blé aux Etats-Unis

par **M. Paul Morano**, Directeur marketing céréales de Syngenta US

Les surfaces agricoles représentent environ 160 millions d'hectares aux Etats-Unis, avec une baisse globale d'année en année, mais une production stable. Les terres consacrées au blé sont en diminution du fait de la concurrence avec le maïs et le soja. En ce qui concerne l'utilisation des semences certifiées, les chiffres sont très variables selon les régions : plus de 50% sur la moitié Est ; seulement 11 à 27% dans le centre, qui est la plus grande région productrice et 90% dans le Nord-Ouest et la Californie, qui constituent également une zone de forte production. La taille des exploitations a tendance à s'accroître. Et ces grandes structures achètent plus de semences certifiées pour le côté *pratique* et aussi du fait de la *sensibilisation des agriculteurs*. L'information apportée a surtout pour objectif de faire comprendre le bénéfice lié à l'utilisation de la semence certifiée.

L'augmentation du rendement et la *meilleure résistance aux maladies* des semences certifiées, sont des arguments convaincants pour les exploitants.

Le marché des variétés « identité préservée », qui utilise à 100% des semences certifiées, est relativement faible actuellement. L'objectif de Syngenta est d'augmenter cette part de marché. Il existe une demande de la part des meuniers qui souhaitent disposer de qualités spécifiques. La production est alors réalisée pour le meunier via un système de contractualisation. Un autre programme s'est développé avec succès grâce à un contrat passé entre ConAgra et une grande chaîne de pizzas. La réussite est liée au fait que les producteurs gagnent plus, avec des rendements meilleurs et une prime qu'ils reçoivent. De plus, ils sont mis en avant dans les campagnes de publicité, ce qui les met en valeur.



*« Educating the producers on the value of Certified Seeds is the number one thing you have to work on »
(Former les producteurs sur les Semences Certifiées est la chose fondamentale à travailler)*

Les principaux axes pour améliorer l'utilisation des semences certifiées sont de sensibiliser et de former encore mieux les agriculteurs, d'utiliser le progrès génétique, de disposer d'études pour étayer les propos et de faire tester les semences par des personnes influentes. Un autre moyen d'améliorer la situation est de passer à des blés hybrides. Syngenta prévoit une première sortie aux Etats-Unis pour 2017. L'arrivée d'un blé OGM est une autre piste, mais c'est un projet à plus long terme.



Table ronde : l'innovation en semences au service de la distribution

La deuxième table ronde s'est organisée autour de messieurs **Thierry Ronsin**, Directeur de recherche adjoint Limagrain ; **Joël Abécassis**, chercheur Inra, Président du comité scientifique d'Arvalis et **Pierre Gay**, Directeur du négoce et de la minoterie Gay.

> *La semence est au cœur du progrès du secteur agricole.*

La semence a constitué un grand moteur de l'évolution agricole et de la recherche variétale rappelle **Joël Abécassis**. La première étape a débuté juste après guerre et a permis d'assurer la sécurité alimentaire du pays. A cette époque, tous les travaux sur la génétique ont eu pour but d'améliorer la productivité.

Dans les années 1980, on a assisté à un tournant : les



questions de qualité des produits ont été mis en avant. D'une logique basée sur l'offre, on est passé à une logique de réponse à la demande. Au départ, beaucoup de monde pensait qu'il était impossible de concilier quantité et qualité. Avec vingt ans de recul, on peut affirmer que le progrès génétique a permis de réaliser ce challenge.

La troisième phase, qui démarre depuis quelques années seulement, est celle de la prise en compte des questions environnementales. La solution n'est pas de l'aborder d'une façon défensive, mais au contraire d'une manière offensive. C'est l'occasion d'adapter la production et de conquérir de nouveaux marchés.



> Les biotechnologies sont là pour répondre aux enjeux de demain.



D'un point de vue technique, la création variétale est en mesure, avec des outils nouveaux, de répondre aux enjeux actuels souligne **Thierry Ronsin**. Historiquement, les grandes révolutions dans ce domaine sont peu nombreuses. La première se situe autour de 1860/1870 avec la création de la sélection généalogique. Vient ensuite l'hybridation sur maïs en 1900.

La troisième révolution se déroule maintenant avec les biotechnologies. **Le marquage moléculaire** est une technique en plein développement. Il permet à la fois de caractériser le matériel, d'aider au tri du matériel végétal et de modifier les méthodes de sélection. Concernant la **technique de la transgénèse**, on constate qu'elle a été très rapidement adoptée à l'échelon mondial. La progression est marquée tant sur le nombre d'espèces utilisées que sur celui du nombre de pays cultivateurs, en particulier dans le Tiers Monde. S'il existe des polémiques sur ce sujet en Europe, ce n'est pas le cas dans des pays comme la Chine ou l'Inde. Par la création variétale conventionnelle, il est possible d'obtenir des plantes qui présentent une tolérance accrue aux maladies, une résistance à certains insectes. Les biotechnologies constituent un autre type d'outils qui permettent de réussir là où la sélection conventionnelle ne fonctionne pas.

> Pour développer les biotechnologies, il faut des investissements financiers conséquents.

La mise en œuvre de l'ensemble de ces outils implique des investissements financiers importants qui justifient une rémunération pour l'obtention. Pour donner une illustration, il faut savoir que si le rendement du maïs augmente de façon significative à l'échelon mondial et stagne pour le blé, c'est que le budget recherche est 4 à 5 fois plus faible pour ce dernier.

> La défense du COV est un challenge pour la filière.

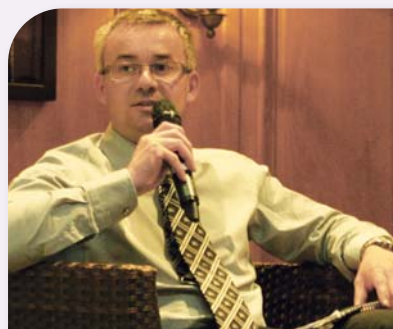
Les conditions du succès pour le monde de la sélection tiennent en quelques mots clefs : l'innovation, la régulation, l'accès aux ressources génétiques et le droit de la protection. Il existe aujourd'hui en Europe le certificat d'obtention végétale (COV), qui est un système qui ne confisque pas le vivant. La défense du COV par rapport au brevet est un challenge pour la filière, car elle permet l'échange et la circulation des ressources génétiques, ce qui rend la création variétale plus efficace. Mais le fait est que le COV n'est pas très bien connu et s'il existe en Europe une loi interdisant la brevetabilité des variétés, les innovations biotechnologiques restent brevetables.

> L'avenir passe par une vision plus globale de la semence, voire de la plante.

Pour **Joël Abécassis**, l'avenir peut être abordé sous différents angles.

Les produits céréaliers servent avant tout à l'alimentation, que l'on décrit au travers de la chaîne des 4 S : sécurité, santé, sensoriel et services. Dans tous ces domaines, de nouvelles potentialités vont être introduites à travers les semences. Si la question de la sécurité est primordiale, celle de la santé ne l'est pas moins. Un programme européen vient de se terminer concernant la question des valeurs nutritionnelles, avec une vision globale. Un des constats est que la recherche avait jusque là négligé les parties périphériques du grain, le germe, la couche à aleurones, les enveloppes. Or, les nutritionnistes ont souligné qu'en se nourrissant avec des aliments plus complets, on se prévenait de certaines maladies. On peut aussi regarder la plante entière pour des utilisations en chimie verte, avec une vision nouvelle que l'on pourrait qualifier de raffinerie du végétal. Une autre approche enfin est celle du système de culture, avec la question de l'intégration de la VATE, celle des intrants, dans une réflexion autour de la génétique et de la semence.

Valoriser la semence certifiée par une démarche de filière localisée : l'exemple de la minoterie Gay



L'expérience de **Pierre Gay** permet de comprendre l'intérêt d'une démarche de filière pour valoriser la semence certifiée. En 1991, après avoir repris l'entreprise paternelle, Pierre Gay a fait le choix d'y ajouter une activité de distribution de produits agricoles et de collecte. Après une augmentation structurelle de l'activité, une stagnation a été constatée, à partir des années 2000. Il a été ressenti que les clients avaient besoin d'une meilleure connaissance des produits qu'ils consommaient.

« En 2003, j'ai développé une filière courte, avec une marque déposée, pour répondre à ce souci de traçabilité », explique Pierre Gay.

Une démarche de contractualisation avec des agriculteurs a été mise en place pour 1000 ha de blé cultivés sous la charte des bonnes pratiques agricoles Arvalis Irtac. Ce contrat est assorti d'une prime incitative. Dans le même temps, un partenariat a été créé avec une trentaine de boulangers du département de Saône-et-Loire. Toute la communication est axée sur le consommateur final avec deux critères : celui de la traçabilité et des bonnes pratiques environnementales. Actuellement, la communication évolue vers la notion d'empreinte carbone. Cette démarche a permis de fidéliser les producteurs, de mettre

en avant les boulangers et de renforcer le sérieux de l'image de l'entreprise de Pierre Gay. Il n'y a pas de soucis par rapport aux grandes marques du fait que la marque créée est liée à du marketing de filière et se réalise à un échelon local. Pour que le système fonctionne, il faut que l'innovation dans les semences procure une valeur ajoutée partagée par l'ensemble des acteurs de la filière.

Conclusion par M. Robert Pellerin,
Président de la section céréales à paille et protéagineux du
GNIS.

La crise qui secoue l'agriculture française est grave, avec des trésoreries au plus mal et des aides en baisse pour les grandes cultures. Certes, les marchés connaissent les prémices d'une amélioration, mais la volatilité des prix rend leur maîtrise difficile.



Jusqu'à ce jour, le secteur des semences a beaucoup contribué à améliorer la compétitivité de la production française des céréales, en recherchant toujours la meilleure qualité pour les besoins de nos marchés. Mais une rupture vient de se produire par rapport aux deux campagnes précédentes, avec une baisse de près de 10 % des ventes de semences certifiées au profit des semences de ferme. Une stratégie qui peut apparaître intéressante à court terme pour l'agriculteur, mais certainement pas à long terme. Si cette crise se poursuit, le risque est fort de déstabiliser le secteur en décourageant la recherche et l'innovation qui constituent les voies d'avenir.

« La semence certifiée, une garantie pour la diversité, la qualité et la traçabilité. »

La semence certifiée permet de garantir une qualité fidèle aux attentes et une traçabilité tout au long de la filière. Il faut aussi conserver un réseau puissant d'agriculteurs-multiplicateurs et maintenir leur savoir-faire.

La traditionnelle classification entre blé fourrager et panifiable des années 70 n'est plus d'actualité et la demande des industriels se diversifie vers le blé panifiable, le blé panifiable supérieur, le blé améliorant, le blé pour autres usages. Les transformateurs sont soucieux que leurs besoins soient pris en compte par la création variétale. Il n'y a plus de variété dominante : les 5 premières variétés représentent environ 35 % des emblavements, contre 50 % en 2000 et 75 % en 1970. Aujourd'hui, 150 variétés de blé tendre sont cultivées de façon significative pour une amélioration permanente de notre compétitivité. Mais cette dynamique pourrait être brisée par un appauvrissement de l'innovation et à l'heure de la biodiversité, il serait contradictoire d'abandonner les programmes de recherche sur l'ensemble des céréales à paille, y compris celles dites orphelines. C'est pour cela qu'une extension de la CVRO (Contribution Volontaire Rendue Obligatoire) blé tendre à l'ensemble des autres céréales à paille paraît indispensable.

« Il faut plus communiquer pour valoriser la semence certifiée. »

Pour créer un environnement favorable à la vente des semences certifiées, le choix a été fait de renforcer la communication et les actions auprès des agriculteurs et des distributeurs agricoles. Des données justes, pertinentes, chiffrées et facilement utilisables seront mises à disposition des agriculteurs qui souhaitent s'exprimer en faveur des progrès apportés par les semences certifiées. L'achat de semences certifiées est un geste responsable pour chaque maillon de la filière.

Notre mot d'ordre est : **« sauvons notre recherche pour garder la place de nos céréales dans le monde ».**

Les délégations du Gnis sont à votre écoute :

GNIS REGION OUEST

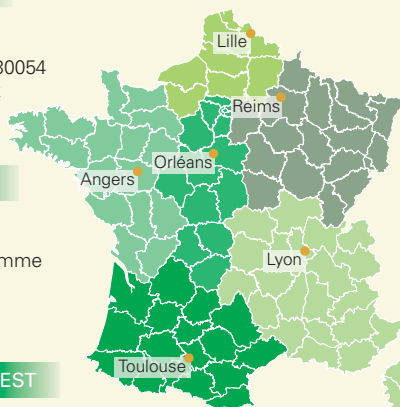
Angers
Vincent Poupard
Rue Georges Morel - BP 30054
49071 Beaucozéd Cedex
Tél. : 02 41 72 18 61
Fax : 02 41 72 18 69

GNIS REGION CENTRE

Orléans
Claude Chautard
13 av. des Droits de l'Homme
45921 Orléans Cedex 9
Tél. : 02 38 71 91 21
Fax : 02 38 71 90 34

GNIS REGION SUD-OUEST

Toulouse
Michel Monjarret
39 Chemin Virebent - 31200 Toulouse
Tél. : 05 61 26 72 85 - Fax : 05 61 26 72 73



GNIS REGION NORD

Lille
Benoit Laffineur
137 rue des Fusillés - BP 715
59657 Villeneuve d'Asq Cedex
Tél. : 03 20 61 28 63
Fax : 03 20 41 14 22

GNIS REGION EST

Reims
Jean-Claude Dedieu
Maison des Agriculteurs
2 rue Léon Patoux
51664 Reims Cedex 2
Tél. : 03 26 04 46 59
Fax : 03 26 04 76 60

GNIS REGION SUD-EST

Lyon
Gérard Donaty
22 av. des Frères Lumière - 69008 Lyon
Tél. : 04 72 78 51 14 - Fax : 04 78 01 75 65